



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

DIRECTION RÉGIONALE  
**PAYS DE LA LOIRE**

## LE MOT DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE



Nathalie FRANQUET

L'année 2023 a été une année riche en événements et en missions pour la direction régionale des Pays de la Loire.

Une journée a été organisée par les agents de l'OFB avec le Parquet d'Angers pour sensibiliser 27 magistrats aux enjeux de la biodiversité et mieux appréhender les procédures dans le domaine de l'environnement.

De belles actions de police ont eu lieu comme l'interception d'un réseau de braconnage de civelles après plusieurs mois d'enquête et une opération de contrôle des détenteurs de rapaces de toute la région.

En 2023, le service connaissance régional a intégré dans son service les agents du laboratoire d'hydrobiologie (anciennement présent au sein de la DREAL) et a continué à faire monter en compétence les agents de terrain sur divers sujets (pêches électriques, écrevisses...).

Une journée régionale sur les ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) a été organisée par le service régional AAMT (Appui aux Acteurs et Mobilisation des Territoires) permettant aux collectivités et aux élus présents de voir l'utilité de cet outil dans leur PLU.

Côté mer, le travail de finalisation des documents d'objectifs des sites Natura 2000 en mer ainsi que l'accompagnement de la mise en place de l'éolien en mer au large de l'île d'Yeu auront été les principaux sujets. En parallèle, une réflexion interne de l'établissement sur son organisation autour des sujets marins a mené à la création d'une nouvelle direction en octobre 2023 : la Direction des Aires Protégées et des Enjeux Marins.

En plus de ces changements internes sur les sujets marins, l'OFB a vécu en 2023 le lancement de la réflexion sur la raison d'être de l'établissement qui sera déployée pour finalisation en 2024 ainsi qu'un projet de stratégie d'accompagnement du milieu agricole arrivant à point nommé avant la crise agricole de fin 2023 qui a fortement impacté tous les agents de l'OFB, dont les missions de terrain ont été remises en cause.

L'OFB et la Région Pays de la Loire ont démarré ensemble un projet LIFE Biodiv'France (2024-2032) sur le thème de la haie qui viendra renforcer les nombreuses actions et les partenariats déjà en cours dans la Région. Ce projet s'articulera avec le Pacte National pour la Haie et le Plan Régional Haie, tous deux lancés fin 2023.

L'OFB sera aussi fortement impliqué dans la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB) notamment à travers les Atlas de Biodiversité Communale dont le budget de financement a augmenté pour un meilleur accompagnement des collectivités souhaitant se lancer dans l'aventure.

### Répartition de l'activité de la DR Pays de la Loire en 2023



P. 3

Le mot de la directrice régionale

P. 4

La direction régionale Pays de la Loire

P. 6

La connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

P. 8

La police de l'environnement

P. 11

L'appui aux acteurs et la mobilisation de la société

P. 12

L'appui aux politiques publiques

P. 13

L'implication dans des projets européens

P. 14

La gestion d'espaces naturels terrestres

P. 16

Les actions de la délégation de façade Atlantique

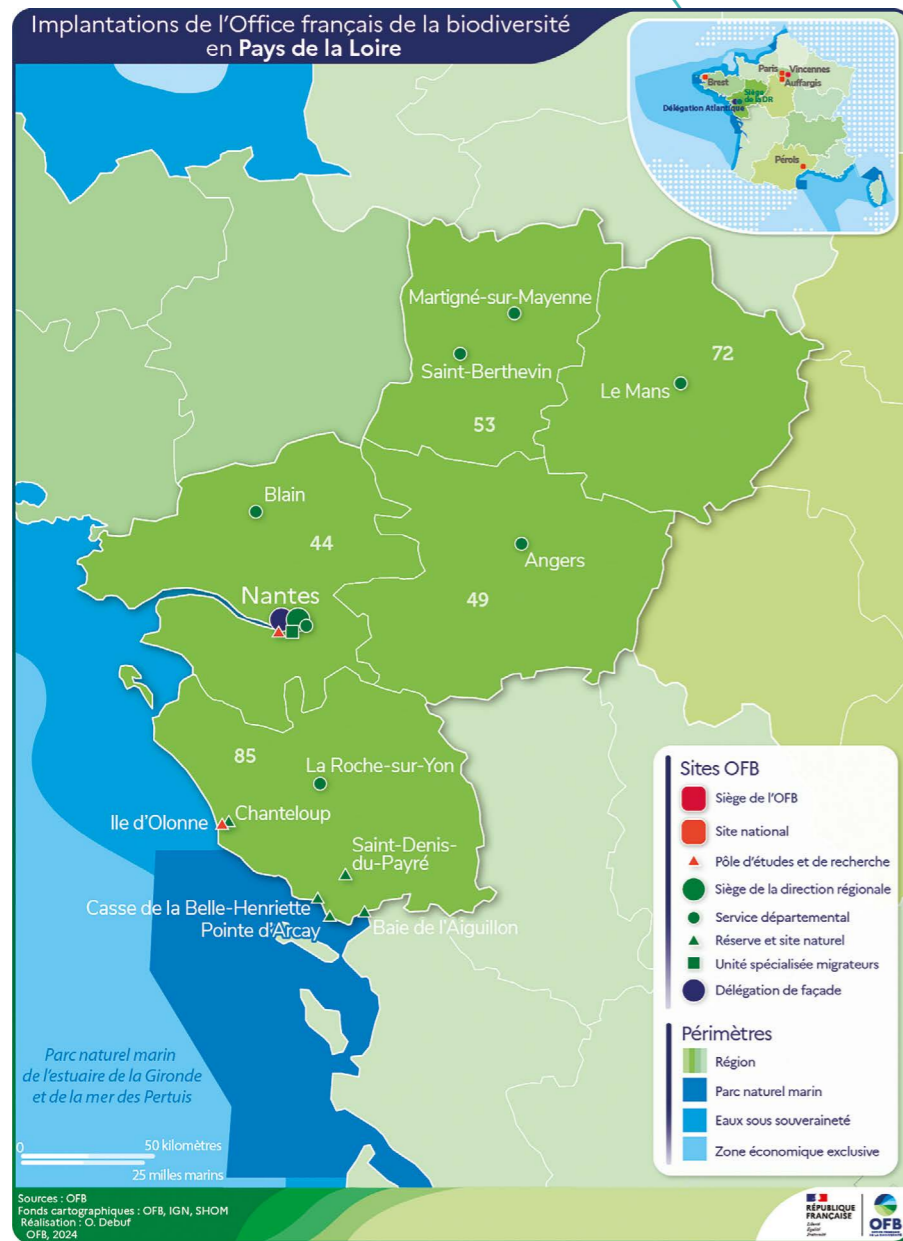
# La direction régionale Pays de la Loire

La direction régionale Pays de la Loire met en œuvre à l'échelle territoriale les 5 grandes missions de l'établissement :

- Police de l'environnement et police sanitaire de la faune sauvage
- Connaissance, recherche et expertise sur les milieux, les espèces et leurs usages
- Appui aux acteurs et mobilisation de la société
- Gestion et appui aux gestionnaires d'espaces naturels
- Appui aux politiques publiques

Elle est composée de :

- 3 services techniques régionaux : police, connaissance, appui aux acteurs et mobilisation des territoires
- 5 services départementaux (SD) composés d'inspecteurs de l'environnement qui œuvrent sur le terrain
- 1 Unité Spécialisée Migrateurs (USM) chargée de préserver les poissons migrateurs amphihalins dont les missions couvrent 3 régions : Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire
- 1 Délégation de façade atlantique dont les missions de protection dédiées à la mer couvrent l'intégralité de la façade atlantique de la baie du Mont Saint-Michel à la frontière espagnole.
- 1 laboratoire d'hydrobiologie qui a intégré l'OFB depuis septembre 2022 et qui œuvre sur les milieux aquatiques.
- 1 équipe dédiée à la conservation des réserves naturelles vendéennes

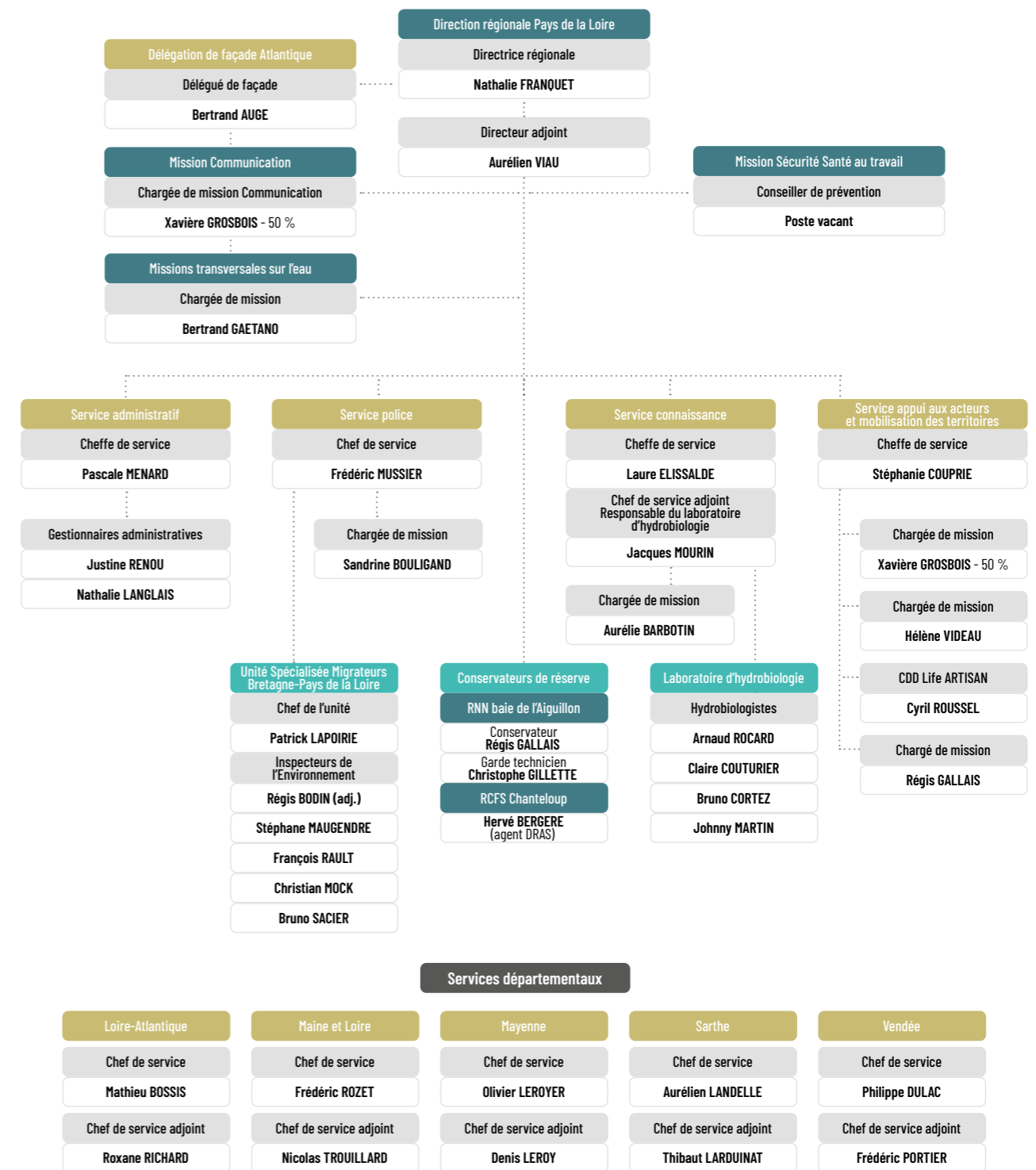


## EN CHIFFRES

**120**  
agents  
dont 90 inspecteurs de l'environnement

**5**  
départements  
et 9 implantations

**5**  
réserves  
gérées ou co-gérées par l'OFB



Organigramme (au 1<sup>er</sup> mai 2024)

# La connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

Les agents de l'OFB mènent sur le terrain de nombreux suivis scientifiques pour améliorer la connaissance sur les espèces et les habitats : réseau de surveillance de l'eau, connaissance ichtyologique par pêches scientifiques à l'électricité, suivi hydrobiologique, comptage et baguage d'oiseaux (bécasses, colombidés, limicoles...), suivi castor et petits carnivores...



## Arrivée du laboratoire d'hydrobiologie

Depuis son intégration à l'OFB en janvier 2023, le laboratoire d'hydrobiologie a reçu une nouvelle fois la confiance du Comité français d'accréditation pour la bio-indication de la qualité de l'eau à partir des diatomées, macro-invertébrés et macrophytes. En 2023, le laboratoire a effectué 67 prélèvements en cours d'eau, et réalisé des analyses permettant la production d'indicateurs qui serviront à évaluer l'état des masses d'eau sur 43 stations.

Concernant l'analyse pluriannuelle des résultats, on note l'amélioration significative de la qualité écologique sur l'Oudon à Athée (Mayenne). C'est le résultat de travaux de restauration du cours d'eau entrepris il y a plusieurs années, et de la mise en place d'un système de traitement des effluents industriels.



## Pêche scientifique à l'électricité

L'année 2023 a permis à la direction régionale de dresser un bilan régional des compétences internes disponibles, indispensables à la mise en œuvre des missions de pêche scientifique à l'électricité. Rappelons que ce sont environ 10 opérations de pêches qui sont organisées chaque année en Pays de la Loire au titre du suivi de la qualité des masses d'eau en réponse aux objectifs de la DCE, chaque opération faisant appel à 6 à 12 agents selon le site. Cette organisation repose depuis 2020 sur un partenariat technique avec l'OFB Bretagne.

L'année 2023 a permis la mise en place d'une démarche progressive de renforcement de l'activité en interne à la DR Pays de la Loire. En 2024, des formations seront proposées pour assurer le maintien des compétences et une réflexion sur les actions à mettre en place pour préparer la perspective d'une accréditation de l'activité pêche s'engagera.



## Protection des nichées de Busard cendré en Sarthe

Depuis 2021, l'OFB et la LPO comptabilisent le nombre de couples nicheurs de busard cendré sur le département et mettent en place des actions de protection des nichées. Les nids

repérés dans les champs sont mis en défens avec l'accord des agriculteurs qui sont informés et sensibilisés à l'action de protection.

La protection des nids est nécessaire car en période de moissons en juillet, les jeunes busards ne sont pas volants et sont donc vulnérables face aux engins agricoles. En parallèle, l'OFB bague les jeunes busards au nid pour faire un suivi de dispersion de ces derniers dans le cadre d'un programme du CRBPO. De 2021 à 2023, 28 nids ont été trouvés, 73 jeunes volants ont été protégés grâce au marquage des nids et 69 jeunes ont été bagués.



## Utilisation de l'ADN environnemental pour la détection de l'écrevisse à pattes blanches

En Vendée et en Sarthe, un protocole de détection de l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) et du « champignon » oomycète parasite responsable de la peste de l'écrevisse (*Aphanomyces astaci*) a été testé sur de petits ruisseaux en tête de bassin versant, où la présence historique d'écrevisses à pattes blanche était déjà connue des services de l'OFB. Ces démarches se sont déroulées en parallèle d'autres protocoles de détection et de suivis des écrevisses (comptages nocturnes, pose de cachettes), qui requièrent des moyens humains importants et ne peuvent être déployés que localement ou ponctuellement. Les échantillons filtrés ont été envoyés dans un laboratoire de biologie moléculaire pour détection ciblée d'ADN. L'écrevisse à pattes blanches a bien été détectée à l'aval direct des populations historiques, ou parfois à l'aval plus lointain.

L'agent responsable de la peste de l'écrevisse a été détecté sur une bonne partie des stations, ce qui constitue une menace pour ces populations relictuelles. La mise en place de ce protocole avait pour objectif de définir les limites de détection spatiale du signal ADN sur les cours d'eau et d'aider à la construction de cahiers des charges mieux adaptés lors de mise en place d'études ADN.

## Suivi de la colonisation du castor et de la loutre en Mayenne

Dans le cadre du Réseau national PMC-Castor (Petits et Méso-Carnivores - Castor) de l'OFB, le service départemental de la Mayenne organise chaque année des prospections ciblées pour rechercher les indices de présence du castor d'Europe et de la loutre d'Europe. Ces prospections ont pour but d'étoffer les connaissances sur la répartition de ces espèces et permettent d'actualiser l'arrêté préfectoral annuel interdisant l'utilisation des pièges tuants à moins de 200 mètres des cours d'eau colonisés par ces deux espèces.

Actuellement, 19 cours d'eau en Mayenne sont totalement ou partiellement colonisés par au moins l'une de ces deux espèces (loutre : depuis 2004 et castor : depuis 2008).

Ce suivi est réalisé dans les 5 départements et permet chaque année de réaliser une carte de répartition des espèces.

## Intégration de l'OFB dans les programmes « SHOC/STOC »

Le Muséum, la LPO et l'OFB coordonnent les programmes « STOC » (Suivi Temporel des Oiseaux Commun déployé depuis 2001) et « SHOC » (Suivi Hivernal des Oiseaux Commun déployé depuis 2014). Ils sont conçus pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses et hivernantes d'oiseaux communs. Depuis 2023, les agents des services départementaux de l'OFB contribuent au suivi de ces réseaux.

Le protocole, basé sur des points d'écoute, est mis en place sur des sites sélectionnés en suivant un plan d'échantillonnage basé sur un tirage aléatoire. Ceci permet d'avoir une représentativité maximale des différents habitats et des résultats généralisables à l'ensemble des populations nationales des espèces concernées.

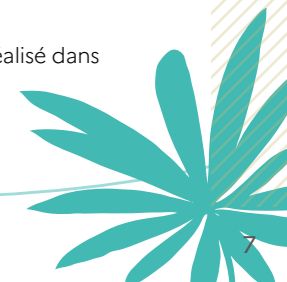
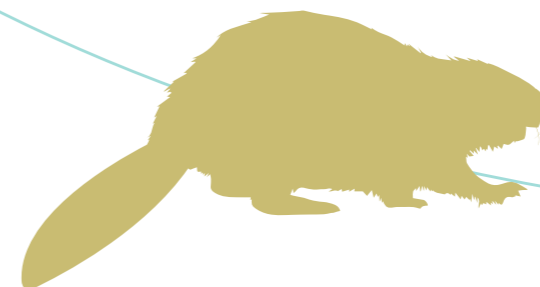
En Pays de la Loire, 10 mailles « STOC » ont été suivies en 2023 par 9 agents et 11 mailles « SHOC » seront suivies entre 2023 et 2024. Des synthèses régionales de tendances par espèces seront disponibles en 2024 pour certaines espèces spécialistes.



## Appui technique pour la cartographie des cours d'eau de Vendée

Débutée en 2016, la cartographie des cours d'eau au titre de la police de l'eau est établie par commune par la DDTM en concertation avec les partenaires. Les agents du sd85 ont participé aux réunions de concertation et ont apporté leur expertise technique et leurs connaissances des milieux aquatiques à la DDTM. Début 2024, la cartographie de **169 communes** est validée et mise en ligne sur le site de la préfecture (en bleu clair sur la carte). Il faut y ajouter 34 communes dont l'expertise est terminée et 5 toujours en cours d'expertise. Ainsi, à ce jour, le taux de réalisation de la cartographie départementale avoisine **les 82 %**.

Ce travail est également réalisé dans les autres départements.



# La police de l'environnement

Pour prévenir et contrôler les atteintes à l'eau et à la biodiversité et veiller à un usage équilibré des ressources naturelles, les inspecteurs de l'environnement exercent des missions de polices judiciaire et administrative dans les domaines de l'eau, des espaces naturels, de la flore et de la faune sauvage, de la chasse et de la pêche.

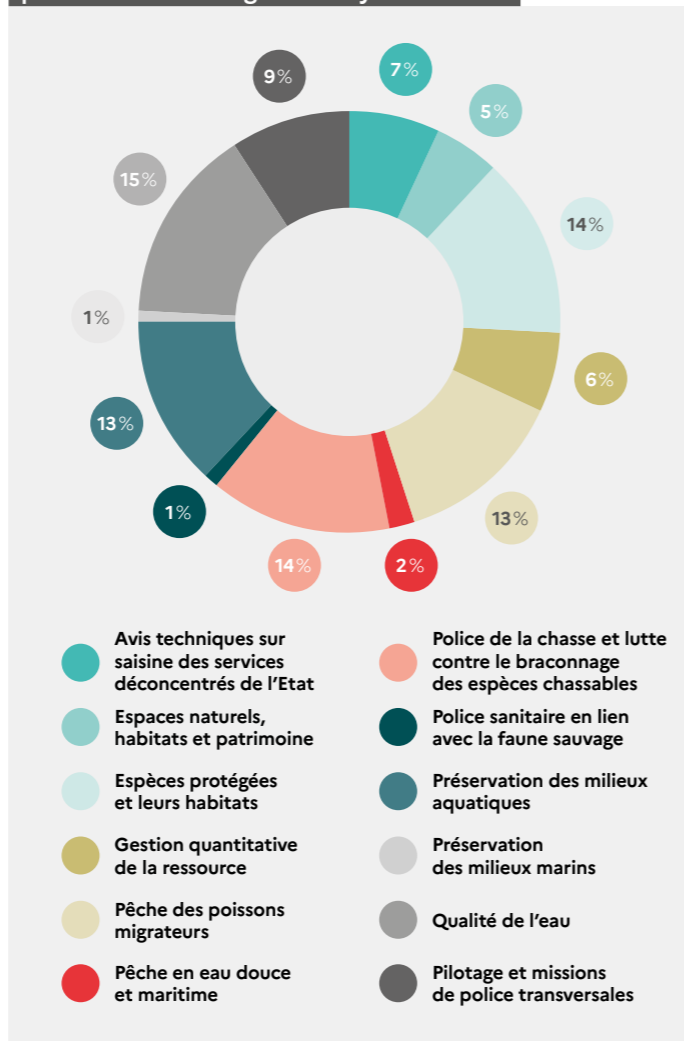
Les services territoriaux de l'OFB s'impliquent dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de contrôle eau et nature, de l'environnement marin et des pêches afin d'identifier et prioriser les enjeux du territoire. En 2023, l'action de police des services territoriaux s'est orientée principalement vers :

- **Les atteintes à l'eau et aux milieux aquatiques** et plus particulièrement la lutte contre les pollutions (produits phytopharmaceutiques, nitrates, pollutions accidentelles). Contrairement à l'année précédente, la situation hydrologique des cours d'eau plus favorable a limité les mesures de restriction des prélèvements en eau et par là même les contrôles des services départementaux sur cette thématique.
- **La lutte contre le trafic d'espèces** et plus particulièrement de l'anguille à son stade civelle.
- **La lutte contre les atteintes aux espèces protégées et la destruction de leurs habitats.** L'effort particulier sur les atteintes aux haies a été poursuivi, la région ayant déjà perdu 5 500 km de haies entre 2009 et 2019.
- **Les mesures de sécurité à la chasse** notamment au travers d'une opération nationale.

La police a également une composante préventive. L'OFB apporte un appui technique aux services de l'Etat sur des projets pouvant porter atteintes aux milieux et aux espèces. Dans ces dossiers, une vigilance particulière est apportée à la pertinence de l'état initial et la mise en œuvre de la séquence éviter, réduire, compenser. En cas d'atteinte à des zones humides, l'OFB s'attache à vérifier l'application de la méthode nationale d'évaluation des fonctionnalités des zones humides en respect de la compatibilité des projets avec le SDAGE du bassin Loire-Bretagne.

En 2023, 286 avis techniques ont été rendus en Pays de la Loire dont 85 % concernent les milieux aquatiques.

Répartition du temps consacré à l'activité de police pour la Direction régionale Pays de la Loire



## EN CHIFFRES

**1 974**  
contrôles réalisés

**379**  
procédures  
258 procédures judiciaires,  
89 amendes forfaitaires,  
32 procédures administratives

**286**  
avis techniques



## Sensibilisation des magistrats de la Cour d'Appel d'Angers

A la demande de la Cour d'Appel d'Angers une après-midi d'échange a été organisée le 23 juin avec l'OFB lors de la journée annuelle de rencontre des magistrats aux Ponts-de-Cé (49). 27 magistrats des tribunaux de Maine et Loire, de Mayenne et de Sarthe ont participé aux échanges avec les agents de la direction régionale et des services départementaux 49, 53 et 72. Trois ateliers sur les enjeux de la biodiversité ont été présentés par les agents de l'OFB :

Atelier en bateau sur la Loire : pour parler des poissons migrateurs, de la continuité écologique, des arrêtés de protection de biotope et des espèces patrimoniales de la Loire (castor, sternes, anguille et saumon).

Atelier sur les espèces protégées et sur les haies : pour présenter la réglementation, la séquence Eviter-Réduire-Compenser, les fonctions des haies, les types d'infractions et un exemple de procédure sur les haies et des difficultés des remises en état.

Atelier sur l'eau : pour présenter les attentes européennes, les politiques publiques nationales et régionales, l'état des masses d'eau, la préservation des zones humides, la gestion quantitative...

## Go-fast civelle en Vendée et Loire-Atlantique

Les inspecteurs de l'environnement de Vendée et de Loire-Atlantique œuvrent activement depuis des années contre la pêche illégale de civelles (jeune anguille) et la saison 2022-2023 a marqué un tournant dans cette lutte en s'attaquant directement au réseau de commercialisation de cet alevin. L'enquête initiée fin 2022 a permis de mettre en évidence un trafic international grâce à l'identification d'une dizaine de voyages sous forme de convois composés d'un véhicule ouvreuse et d'un véhicule porteur à destination de l'Espagne. Les investigations menées ont donné lieu à l'ouverture d'une commission rogatoire en co-saisine avec l'Office Central de Lutte contre l'Atteinte à l'Environnement et à la Santé Publique de la Gendarmerie Nationale.



Cette collaboration a abouti en mars 2023 au démantèlement d'une bande organisée qui se livrait à de la pêche, du stockage et de la vente illégale de civelles en Espagne mais aussi en région parisienne. Les protagonistes ont été interpellés dans les Yvelines (78), lors d'une livraison avec 120 kg de civelles à bord, soit une valeur marchande estimée à 350 000 euros. Les protagonistes de ce trafic ont été mis en examen et risquent jusqu'à 7 ans d'emprisonnement et 750 000 euros d'amende.

## Opération régionale de contrôle des détenteurs de rapaces

En septembre 2023, les cinq services départementaux de la direction régionale ont mis en œuvre une opération de contrôle des détenteurs de rapaces sur 3 jours. Cette opération répond aux orientations de la stratégie nationale de contrôle et aux priorités des missions de police de l'établissement en matière de détection et de commerce d'espèces protégées. Il est en effet possible de détenir des rapaces protégés mais uniquement avec un certificat de capacité ou pour la pratique de la chasse au vol. Les détenteurs doivent respecter plusieurs règles liées au marquage et à l'origine des oiseaux qui doivent être issus d'élevages ou de désairages autorisés. Au total, 15 détenteurs de rapaces ont été contrôlés par les agents de l'OFB durant ces 3 jours. L'origine et le marquage d'une soixantaine d'oiseaux ont été vérifiés, en priorisant les espèces protégées tels que les autours des palombes, aigles royaux, éperviers d'Europe ou encore faucons pèlerins. Si globalement peu d'irrégularités ont été relevées, les inspecteurs de l'environnement ont tout de même dû transmettre sept rapports de manquement administratif et ouvrir une procédure judiciaire.



## Contrôle de bassin versant en Mayenne (règles du PAR Nitrates : bandes enherbées, clôtures)

Un contrôle de deux bassins versants a été réalisé au cours de l'été 2023 afin de veiller à la bonne mise en œuvre du programme d'actions régional (PAR) « nitrates » des Pays de la Loire, visant à réduire la pollution des eaux provoquée par les nitrates.

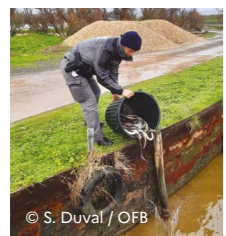
Sur les 50 exploitations agricoles présentes sur le territoire contrôlé, 45 ont reçu un avis de contrôle administratif conforme suite à la bonne mise en application de la réglementation (bande enherbée de 5m le long des cours d'eau et clôtures abreuvement). Cinq d'entre elles ont en revanche fait l'objet d'une transmission du signalement auprès de l'autorité administrative suite à la constatation d'accès au cours d'eau par le bétail. Elles recevront ainsi une demande de mise en conformité par la DDT, sous 6 mois, et feront l'objet d'un nouveau contrôle.

## Contrôles débits réservés en Sarthe

Compte tenu de la situation hydrologique estivale de ces dernières années, le service départemental de la Sarthe a proposé de réaliser des contrôles de débits réservés à partir de 2023. Le débit réservé doit assurer un débit minimum permettant de garantir la vie aquatique en tout point du linéaire de cours d'eau. Parmi les 4 contrôles réalisés grâce à un débitmètre, un seul était non conforme. La pluviométrie régulière de l'été 2023 a fortement réduit le risque de débit bas.

L'annonce de ce nouveau type de contrôle qui sera reconduit chaque été a fait l'objet d'une information auprès de l'association « les amis des moulins » en Sarthe qui s'est dite favorable à leur mise en place.

## Le trafic d'anguille en Vendée



© S. Duval / OFB

Les marais de la Gachère (les Sables d'Olonne) et de St Gilles Croix de Vie sont des écotones estuariens atypiques façonnés par l'homme. Ces marais d'eau saumâtre sont connus pour la pêche récréative de l'anguille, du bar et du mulot notamment. L'anguille est une espèce dont le statut de protection est

« en danger critique » au niveau européen. Sa pêche en période de dévalaison (migration des adultes géniteurs vers l'océan) est une activité interdite depuis plusieurs années. Cependant, elle demeure pratiquée par bon nombre de propriétaires de marais. Fin 2023, après 2 ans d'enquête, le SD 85 de l'OFB a mené une perquisition chez un propriétaire de marais aux Sables d'Olonne. Plus de 178 kg d'anguilles (soit + de 1000 individus adultes) ont été saisis et relâchés dans le milieu naturel. C'est aussi 39 engins de pêche qui ont été saisis sur le marais et au domicile du mis en cause. Cette opération d'envergure de lutte contre le braconnage des futurs géniteurs d'anguilles est une première en Vendée.



© SD44 / OFB

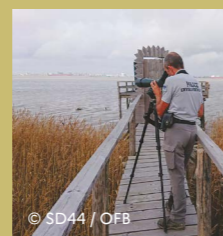
## Opération nationale sécurité à la chasse

Une opération nationale de contrôle « sécurité à la chasse » a été organisée par l'OFB sur l'ensemble du territoire en collaboration avec la Gendarmerie Nationale du 2 a 17 décembre 2023. Les contrôles étaient ciblés sur la sécurité à la chasse des chasseurs et des non-chasseurs. Ces contrôles s'inscrivent dans le cadre du plan de contrôle départemental de la police de l'environnement, validé chaque année par le préfet et le procureur de la République. Ils s'ajoutent aux contrôles réalisés toute la saison de chasse par les inspecteurs de l'environnement de l'OFB, avec d'autres acteurs départementaux comme la fédération départementale des chasseurs ou l'Office national des forêts.

Afin de favoriser l'appropriation de l'importance des règles de sécurité à la chasse, une plaquette « sécurité à la chasse » a été distribuée aux chasseurs durant les contrôles.

Cette opération vient en complément des contrôles réalisés tout au long de l'année par les services départementaux : battues, transport d'armes, sécurité à la chasse, règles du Schéma départemental de Gestion Cynégétique...

## Protection de la nidification du Gravelot à collier interrompu en Loire-Atlantique



© SD44 / OFB

Dans le cadre du plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin, le service départemental de la Loire-Atlantique s'est impliqué dans la protection de la nidification du Gravelot à collier interrompu sur les plages de la commune de Saint-Brevin-les-Pins, seul site de nidification observé du département en 2023. Nichant à même le sable, sur le haut des plages, cette espèce protégée est très vulnérable au dérangement et au piétinement par les promeneurs ou par les chiens non tenus en laisse.

Ainsi, en complément des actions menées par les associations locales ou la municipalité, les inspecteurs de l'environnement de l'OFB sont venus à plusieurs reprises durant les week-ends du printemps sensibiliser les usagers des plages, à l'identification de l'espèce, à la réglementation applicable. Les échanges ont permis d'expliquer que concilier la préservation des nichés de ce petit oiseau avec les activités de détente et de promenade sur la plage était possible. À l'aide d'une longue-vue, les promeneurs étaient très surpris de découvrir cet oiseau à quelques dizaines de mètres d'eux et difficilement perceptible à l'œil nu. Cela a permis de comprendre l'intérêt de rester sur les sentiers, de s'éloigner des hauts de plage et des dunes en arrière-littoral, ou encore de maintenir une distance avec ces oiseaux.

Ainsi, en complément des actions menées par les associations locales ou la municipalité, les inspecteurs de l'environnement de l'OFB sont venus à plusieurs reprises durant les week-ends du printemps sensibiliser les usagers des plages, à l'identification de l'espèce, à la réglementation applicable. Les échanges ont permis d'expliquer que concilier la préservation des nichés de ce petit oiseau avec les activités de détente et de promenade sur la plage était possible. À l'aide d'une longue-vue, les promeneurs étaient très surpris de découvrir cet oiseau à quelques dizaines de mètres d'eux et difficilement perceptible à l'œil nu. Cela a permis de comprendre l'intérêt de rester sur les sentiers, de s'éloigner des hauts de plage et des dunes en arrière-littoral, ou encore de maintenir une distance avec ces oiseaux.

# L'appui aux acteurs et la mobilisation de la société



© S. Couprie / OFB

## Organisation d'une journée régionale sur les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)



Le 5 juillet, l'OFB a organisé une journée d'échange à destination des collectivités mettant en œuvre des ABC avec l'OFB. L'intégration des enjeux de biodiversité dans la planification territoriale, notamment au sein des documents d'urbanisme, était au cœur des retours d'expériences de cet atelier. La quinzaine de collectivités a pu échanger sur les bonnes pratiques à mettre en place, notamment concernant la révision de leur PLU(i). Des illustrations concrètes

d'opérations d'aménagements favorables à la biodiversité mises en œuvre après un ABC ont également été présentées par des élus et techniciens. Dans le cadre des ABC menés par le PNR de Brière, une seule lande mésophile a été cartographiée sur la commune de Crossac (44) dans un état d'enfrichement avancé avec d'anciennes observations d'une espèce endémique (Heteropterus morpheus). La commune, en accord avec le propriétaire, a restauré ce site via des travaux de génie écologique, soutenus dans le cadre de l'appel à projet MobBiodiv' Restauration 2021 de l'OFB. Cette action est la première réalisation concrète de la commune sur sa politique de reconquête de la biodiversité suite aux ABC.

En savoir plus sur les ABC :



<https://www.ofb.gouv.fr/abc>



## Les aires éducatives : école du dehors pour l'éco-citoyenneté

Le 13 décembre 2023, le service régional Appui aux Acteurs de l'OFB, avec le rectorat de l'académie de Nantes et l'appui de la cellule nationale OFB sur les aires éducatives, organisait une demi-journée de formation pour les enseignants engagés dans une aire éducative.

Une aire éducative est un projet d'école du dehors, porté par une ou plusieurs classes, où les élèves réfléchissent collectivement à la préservation d'un petit bout de territoire choisi proche de leur école. Le projet pédagogique des aires éducatives permet aux élèves d'être acteurs de la préservation de la biodiversité en conjuguant expérience et théorie et en permettant d'expérimenter l'implication dans la vie publique. Avec les aires éducatives, on va ainsi surtout chercher à développer un autre rapport au vivant, à comprendre ce que l'on voit / ne voit pas sur le site ou dans son périmètre élargi et à construire avec les acteurs du territoire des actions en conséquence.

Les 40 établissements étaient conviés à échanger sur les étapes, les outils et les témoignages pour construire le projet éducatif d'une aire éducative : comment entrer dans la démarche, problématiser en commun et faire un choix d'actions qui répondent à la problématique repérée. Les étapes et les outils existants ont été capitalisés dans le support mis en ligne sur le wiki national des aires éducatives : [https://ame.ofb.fr/lib/axe/fetch.php?media=formation\\_ae\\_acnantes\\_13\\_decembre\\_2023\\_wiki.pdf](https://ame.ofb.fr/lib/axe/fetch.php?media=formation_ae_acnantes_13_decembre_2023_wiki.pdf)

En savoir plus sur les Aires éducatives :



<https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>

# L'appui aux politiques publiques

## Une nouvelle Stratégie régionale biodiversité (SRB) en Pays de la Loire

L'ensemble des services régionaux et départementaux de la DR se sont mobilisés pour contribuer à la rédaction de la nouvelle Stratégie régionale biodiversité 2024-2030. Des propositions d'actions ont été remontées à travers la plateforme mise en place à cet effet et via la participation à différents ateliers de concertations en région ou décentralisés dans chaque département. Ces ateliers ont été l'occasion d'échanger avec les partenaires sur les enjeux de territoires et de partager la nécessité d'avoir des résultats concrets sur la préservation de la biodiversité.

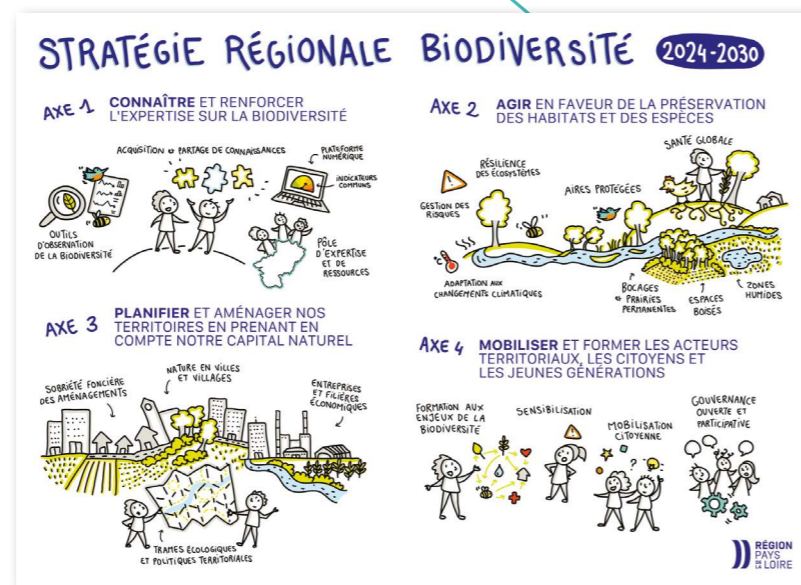
Lors du Comité régional biodiversité de décembre 2023, la Région et les partenaires étatiques (DREAL, Agence de l'eau et OFB) ont participé à une table ronde pour présenter les nouveautés de la SRB. A titre d'exemples :

- Création d'un pôle d'expertise afin de guider les acteurs pour mieux prendre en compte la biodiversité dans leurs projets ;
- Montée en compétence des gestionnaires d'espaces protégés en matière de police environnementale avec l'appui de l'OFB ;
- Cartographie de la qualité écologique des sols en lien avec la restauration de la trame brune ;
- Partenariats avec le monde de la culture invitant à la reconnexion au vivant...

## Appui technique pour une gestion équilibrée de la ressource en eau et la préservation des milieux aquatiques

L'aggravation des sécheresses en durée et en intensité, ainsi que leur récurrence, affectent durablement la biodiversité des cours d'eau et des milieux associés (diminution du nombre d'individus d'une espèce ou disparition d'espèces). Pour avoir un territoire plus résilient face aux épisodes de sécheresse, les solutions à privilégier visent à retenir l'eau dans les sols, à lutter contre le gaspillage d'eau et à adapter les usages pour limiter leur dépendance à l'eau. L'impact cumulé des retenues influence négativement les usages de l'eau et les écosystèmes aquatiques à l'aval souvent jusqu'aux estuaires et aux zones côtières.

Les Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) des Pays de la Loire ont engagé des études Hydrologie Milieu Usages Climat (HMUC) pour préciser et compléter les actions à mener en faveur d'une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau. Les études



Certains dispositifs OFB comme les ABC et les aires éducatives sont inscrits dans cette SRB et participeront à la territorialisation de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030 qui ambitionne leur déploiement à grande échelle :



En savoir plus sur le SNB30 :

[Cahier-des-fiches-mesures-SNB2030.pdf \(ecologie.gouv.fr\)](https://www.ecologie.gouv.fr/ressources/le-carnet-de-bord-de-la-strategie-nationale-biodiversite-2030)



En savoir plus :

<https://professionnels.ofb.fr/fr/node/37>

# L'implication dans des projets européens



## Life intégré ARTISAN

L'animation du LIFE ARTISAN débutée en 2020 se poursuit en Pays de la Loire. L'année 2023 a été riche en interventions et en accompagnements de divers projets sur le territoire : programme Regenerate (Open Lande), projets de végétalisation de cours d'écoles, Plan Régional Santé Environnement (ARS), et autres accompagnements...

En 2023, l'animation s'est concrétisée aussi par la participation ou l'organisation de 16 événements. Le Blue Day « changement climatique et préservation de la biodiversité : enjeux croisés pour la résilience des territoires littoraux ? », a été co-organisé avec le Pôle Mer Bretagne Atlantique et RespectOcean le 4 mai 2023 autour de 4 tables rondes :

- Les données au service des projets
- Une multiplicité d'acteurs et d'activités en jeu
- Quelles solutions techniques, de transition ou d'accompagnement ?
- Les solutions fondées sur la nature, une solution alternative en devenir dans la gestion des risques

Elles étaient précédées d'une intervention d'Éric Chaumillon (chercheur) comme grand témoin.

Un webinaire au sein du réseau Novabuild (association fédérant les acteurs de la construction, de l'immobilier et de l'aménagement) a également été organisé sur le « Climat et la biodiversité ; quelles solutions dans la construction et l'aménagement ? »



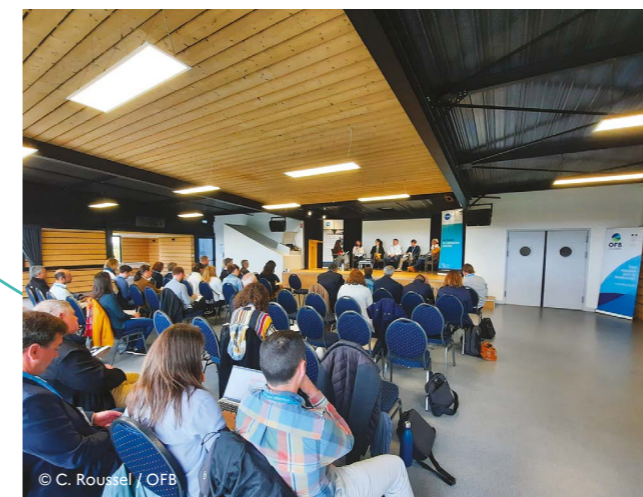
Lien webinaire :

<https://youtu.be/SdILpp3i4H0?si=bxNg53uNXc4J0mh5>



Plus d'infos :

<https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan>



© C. Roussel / OFB



## Fin du Life « Oxyura »

Le projet LIFE Oxyura, porté par l'OFB depuis octobre 2018 pour 5 ans, avait pour objectif la complète maîtrise de l'érismaire rousse en France, tant dans la nature qu'en captivité. Cette espèce exotique envahissante portait atteinte à l'érismaire à tête blanche, espèce indigène méditerranéenne au statut de conservation défavorable et menacée de disparition.

Ce projet LIFE a été réalisé en partenariat avec la Société Nationale de Protection de la Nature, gestionnaire de la réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu, haut lieu de présence de l'érismaire rousse en France notamment en hiver.

Le Life a participé à la mise en œuvre des plans européen et national d'éradication de l'espèce renforcés par les nouvelles dispositions prévues par le règlement européen 1143/2014 sur les espèces exotiques envahissantes. Fin 2023, à l'heure du bilan de ce programme LIFE, on ne décompte plus qu'une trentaine d'oiseaux détenus en captivité en France, dont les deux-tiers en zoos. La quasi-totalité des individus en nature sont présents sur le lac de Grand-Lieu avec 16 individus répertoriés en décembre 2023 (contre 167 oiseaux lors de l'hiver 2017-2018).

Grâce aux 5 années d'action du Life, la population d'érismaire rousse a fortement diminué (diminution d'environ 90%). L'OFB reste impliqué dans cette lutte. En 2024 la veille et l'intervention précoce seront poursuivies par les services départementaux suite au départ de l'équipe dédiée.



Lien webinaire :

<https://www.ofb.gouv.fr/life-oxyura>



Rapport 2018-2023 :

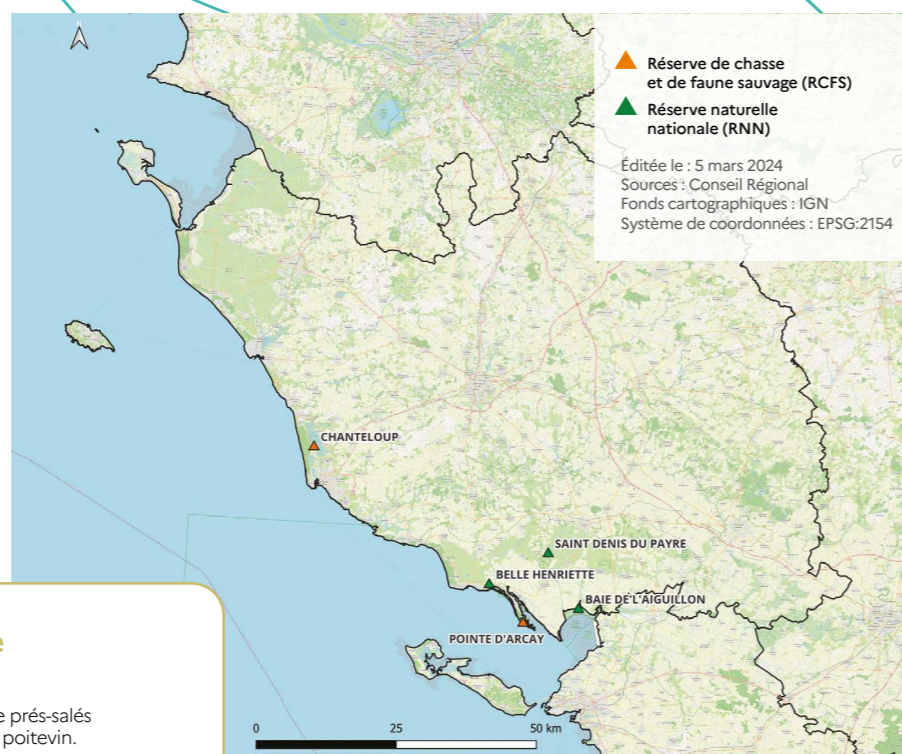
[https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Doc%20technique/OFB\\_Layman\\_21x21\\_FR.pdf](https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Doc%20technique/OFB_Layman_21x21_FR.pdf)



# La gestion d'espaces naturels terrestres

L'OFB est gestionnaire ou co-gestionnaire de 5 réserves en Vendée :

- Réserve de chasse et de faune sauvage (RCFS) : Chanteloup et Pointe d'Arçay ;
- Réserve naturelle nationale (RNN) : Baie de l'Aiguillon, Belle-Henriette et Saint-Denis-du-Payré.



## Réserve naturelle nationale baie de l'Aiguillon

**Superficie** : 3 700 ha de vasières et 1 200 de prés-salés au cœur de l'unité fonctionnelle du marais poitevin.

**Gestionnaires** : OFB et LPO

**Conservateur** : Régis Gallais (OFB) et Jean-Pierre Gueret (LPO)

**Enjeux** : Maintien des habitats et amélioration des capacités d'accueil pour l'avifaune migratrice, hivernante et nicheuse...

**Oiseaux** : Barge à queue noire, Courlis cendré, Avocette élégante, Bécasseau maubèche, bernache cravant, Gorgebleue à miroir, Phragmite aquatique...

**Flore** : Puccinellie maritime, Obione, Salicorne, Chiendent maritime, Aster maritime, Lavande de mer, Oenanthe de Foucault...

### ACTIONS PHARES 2023

- Finalisation de la rédaction du prochain plan de gestion 2024-2033 ;
- Finalisation et partage avec les acteurs du territoire d'un schéma d'interprétation permettant de mieux découvrir les richesses du site ;
- Accueil de la journée nationale des réserves de l'OFB à l'Aiguillon sur mer ;
- Portage d'une réflexion sur la mise en place d'un observatoire de la qualité de l'eau dans la baie de l'Aiguillon ;
- Portage de deux Aires marines éducatives par la réserve naturelle.



**Sites internet** : <https://www.reserve-baie-aiguillon.fr>

## Réserve de chasse et de faune sauvage et forêt domaniale de la Pointe d'Arçay

**Superficie** : 1 035 ha de dune boisée, dunes, plages, vasières, prés salés.

**Gestionnaires** : OFB, ONF et Conservatoire du littoral

**Conservateur** : Régis Gallais (OFB)

**Enjeux** : maintien des habitats et amélioration des capacités d'accueil de l'avifaune migratrice.

**Oiseaux** : Gravelot à collier interrompu, Huitrier pie, Avocette élégante, Milan noir, Circaète Jean-le-blanc, Engoulevent d'Europe

**Autres espèces** : Pélobate cultripède, Crapaud calamite, Chauve-souris, flore dunaire...

### ACTIONS PHARES 2023

- Finalisation du nouveau plan de gestion en cours : projet ambitieux englobant les terrains du Conservatoire et de l'ONF, en collaboration avec le Parc Naturel Marin ;
- Finalisation de l'étude sur les insectes pollinisateurs : la pointe d'Arçay est le site présentant la plus forte diversité régionale d'abeilles sauvages et de guêpes ;
- Restauration d'une prairie à Chiendent maritime par fauche et export ;
- 6 animations grand public.

## Réserve naturelle nationale de la Casse de la Belle Henriette

**Superficie** : 3276 ha de lagune et de cordon dunaire, réparti à plus de 97 % sur le Domaine Public Maritime de façon équivalente entre la Faute-sur-Mer et la Tranche-sur-Mer.

**Gestionnaire principal** : LPO France

**Co-gestionnaire** : OFB (Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des pertuis)

**Partenaire** : FDC 85

**Conservateur** : Sylvain Hunault (LPO France)

**Enjeux** : 4 grands enjeux de conservation ont été définis :

- La libre évolution des habitats naturels dans un contexte sédimentaire très dynamique et de changement climatique ;
- La lagune et les habitats dunaires de la réserve ;
- L'avifaune en période de reproduction (en particulier le Gravelot à collier interrompu et les passereaux) et en période inter nuptiale (en particulier les oiseaux d'eau côtiers) ;
- Les populations d'amphibiens dunaires dans un contexte d'évolution géomorphologique et de fragmentation des habitats.

**Oiseaux** : 257 espèces dont 48 espèces patrimoniales telles que le gravelot à collier interrompu, le busard des roseaux, la rousserolle effarvate, les pipit rousseline et farlouse, la barge à queue noire...

**Autres espèces** : 400 à 450 espèces végétales dont 10 protégées et 45 espèces patrimoniales. 15 espèces mammifères dont la loutre et le campagnol amphibie. 15 espèces patrimoniales d'insectes. 9 espèces d'anoures (dont le Pélobate cultripède, le crapaud calamite et le péloïde ponctué). 24 espèces de poissons dont 2 espèces patrimoniales (l'anguille d'Europe et la grande alose).

### ACTIONS PHARES 2023

- Finalisation de la rédaction du nouveau plan de gestion et validation devant les instances de gouvernance ;
- Surveillance du territoire et actions de sensibilisation du public ;
- Aménagements à des fins conservatoires et canalisation du public.



**Site internet** : <https://reserve-naturelle-belle-henriette.fr>

## Réserve de chasse et de faune sauvage Chanteloup

**Superficie** : 38 ha de zones humides dans les marais d'Olonne.

**Gestionnaires** : OFB

**Conservateur** : Hervé Bergere (OFB)

**Enjeux** : Assurer la conservation des habitats et des espèces rares ou à enjeux sur la réserve et sur une zone élargie prévue par le plan de gestion qui constitue une unité fonctionnelle de 148 hectares. Pôle de recherche et de connaissance sur une zone humide rétro-littorale.

**Oiseaux** : avocette élégante, échasse blanche, courlis corlieu, canard pilet, spatule blanche, sterne pierregarin, canard souchet, barge à queue noire, Chevalier gambette, Combattant varié...

**Flore** : plantes halophiles, Iris spuria...

### ACTIONS PHARES 2023

- Mise en place d'une gestion intégrée des niveaux d'eau des marais d'Olonne pour préserver la biodiversité ;
- Gestion raisonnée du pâturage sur l'unité fonctionnelle ;
- Suivis de l'avifaune de l'unité fonctionnelle et recensement des orthoptères sur la réserve ;
- Etude de l'occupation spatiale des marais d'Olonne par l'Avocette en période de reproduction (4 oiseaux équipés de balise), par les colverts et Pilets hivernants et migrateurs (21 oiseaux bagués et 8 équipés de balise) ;
- Etude des modalités de migration du Courlis corlieu en halte migratoire (18 balises posées) ;
- Etude du déterminisme de choix d'habitats en période hivernale pour le Vanneau huppé ;
- Etude du dérangement des oiseaux nicheurs (Avocettes, Sternes pierregarin et échasses).

## Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré

**Superficie** : 207 ha de prairies naturelles humides,

**Gestionnaires** : LPO et OFB.

**Conservateur** : Pierre de Bouët du Portal (LPO).

**Enjeux** : maintien des habitats, notamment des prairies humides, pour maintenir les espèces présentes. Accueil et quiétude de l'avifaune migratrice (hivernage, halte migratoire et reproduction). Accueil et sensibilisation des publics.

**Oiseaux** : 275 espèces parmi lesquelles la cigogne blanche, la barge à queue noire, la spatule blanche, la sarcelle d'hiver, les grues et oies cendrées...

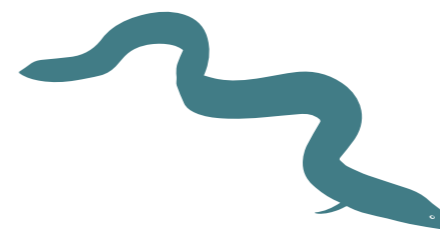
**Autres espèces** : 350 espèces de plantes, 37 espèces de mammifères, 11 espèces d'amphibiens, 8 espèces de reptiles, 1 150 espèces d'insectes...

### ACTIONS PHARES 2023

- Suivi des espèces présentes ;
- Gestion des niveaux d'eau et étude qualité de l'eau ;
- Installation d'une station météo ;
- Gestion pastorale ;
- Mise en place mesures MAEc (PAC 2023-2027) ;
- Aménagements hydropastoraux : réfection de clôtures et barrières marais ;
- Visites et animations (3 500 personnes sensibilisées) ;
- Création d'un module scolaire inter-réserves ;
- Portes ouvertes des réserves du sud Vendée ;
- Organisation de la célébration « 50 ans de protection de la Nature sur le marais communal de Saint-Denis-du-Payré ».



**Site internet** : [reservenaturelle-saintdenisdupayre.fr](https://reservenaturelle-saintdenisdupayre.fr)





# Les actions de la délégation de façade Atlantique

La Délégation de façade Atlantique (DFA) couvre la façade maritime qui s'étend de la baie de Mont-Saint-Michel à la frontière espagnole. Elle est composée de 12 personnes (hors CDD) qui participent à l'élaboration des politiques publiques dédiées à la protection de la mer et apportent un appui sur la gestion des sites Natura 2000. Les articles présentés ci-dessous concernent les 4 régions couvertes par la DFA : Pays de la Loire, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Normandie.



© A. Lambrechts/ OFB

## Programme HARPEGE 3 : analyses des risques de porter atteinte aux habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche en Bretagne :

La délégation de façade atlantique et les comités des pêches de Bretagne réalisent depuis 2016 des travaux pour la prise en compte des activités de pêche maritime professionnelle dans les sites Natura 2000 en mer.

Le projet HARPEGE 3 financé dans le cadre du FEAMPA (Fond européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture) a permis de réaliser les « Analyses de risques pêche » sur les habitats d'intérêt communautaires de 7 sites Natura 2000 de Bretagne entre 2021 et 2023.

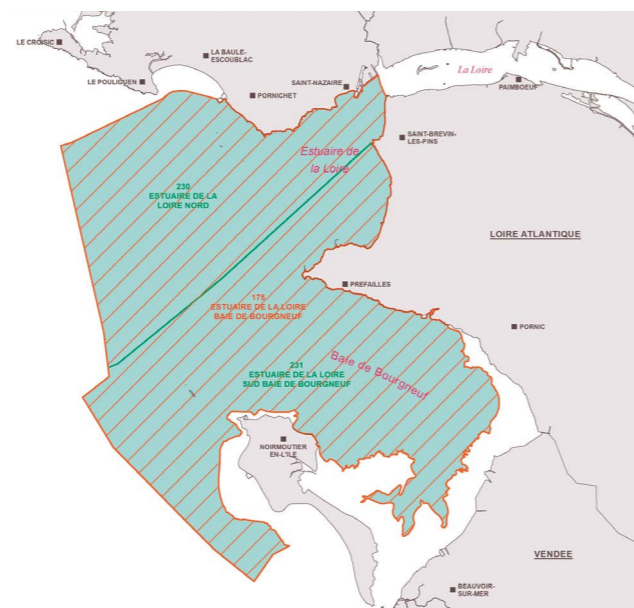
Un diagnostic des activités de pêche professionnelle à l'échelle de chaque site a été réalisé et les risques de porter atteinte aux objectifs de conservation des habitats ont été évalués. Conformément à la Loi Biodiversité et au Code de l'Environnement, des propositions de mesures réglementaires permettant d'éviter ou de réduire ces risques ont été discutées et sont en cours de finalisation avec les professionnels de la pêche et l'Etat.

Parmi les pistes de mesures identifiées, des zones de fermeture à certains types de pêche sont à l'étude, notamment sur les habitats les plus fragiles comme les bancs de maërl ou les herbiers de zostères, véritables réceptacles de biodiversité. D'autres habitats marins peuvent également être concernés telles que les vasières, les bancs de sables ou les récifs rocheux qui présentent des fonctionnalités importantes pour l'écosystème (nourricerie, zone de reproduction et de refuge pour de nombreux organismes vivants).

Le projet HARPEGE 3 s'est terminée en juin 2023 et les évaluations des risques se poursuivent cette fois dans le cadre d'un projet d'envergure au niveau national pour traiter notamment des risques liés aux espèces d'intérêt communautaires visées dans le cadre de Natura 2000 (poissons amphihalins, oiseaux et mammifères marins).

## Validation du Document d'objectifs du site Natura 2000 « Estuaire de la Loire externe »

La zone de protection spéciale (ZPS) FR 5212014 estuaire de la Loire – Baie de Bourgneuf, et les zones spéciales de conservation (ZSC) FR 5202011 estuaire de la Loire nord et FR 5202012 estuaire de la Loire sud – Baie de Bourgneuf forment un ensemble situé à l'embouchure de la Loire, nommé pour sa gestion : estuaire de la Loire externe. Les travaux de compilation des données écologiques et socio-économiques, la concertation avec les acteurs locaux pour la définition d'objectifs et actions communes vers un maintien ou une amélioration de l'état des espèces et habitats N2000, ont commencé en 2016. Ils se sont achevés avec la validation du document d'objectifs (Docob), en juin 2023. La mosaïque d'habitats, ainsi que sa situation en sortie de l'estuaire du plus long fleuve de France, confèrent à ce site des fonctionnalités précieuses pour de nombreuses espèces d'oiseaux, de poissons migrateurs et de mammifères marins. Les actions de gestion vont être mises en œuvre en lien direct avec les acteurs locaux dès l'arrivée de l'animatrice en mai 2024.



- Directive Habitats Faune Flore (DHFF)  
Zone spéciale de conservation
- ▨ Directive Oiseaux (DO)  
Zone de protection spéciale

## Nouveau succès sur le suivi du puffin des Baléares

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national d'actions en faveur du puffin des Baléares, l'OFB et ses partenaires ont pleinement atteint leurs objectifs lors de la seconde campagne d'acquisition de données qui s'est déroulée au sud de la Bretagne en été 2023.

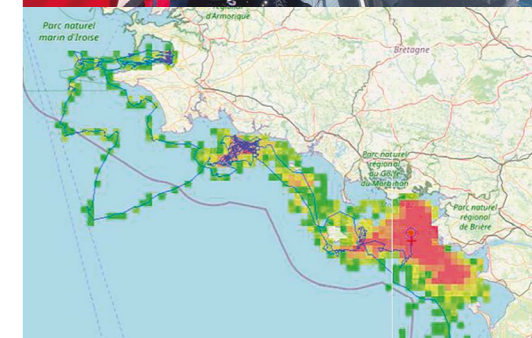
Le Puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*) est une espèce endémique de l'archipel espagnol qui estive en France sur les côtes Atlantique et de la Manche, de juin à octobre. Avec une population estimée à 25 000 individus, il est considéré comme l'oiseau marin le plus menacé d'Europe. Pour essayer d'enrayer le déclin de cette espèce, la France a lancé un Plan national d'actions (PNA) en 2021 animé par l'OFB.

En août 2022, une campagne de suivi du puffin des Baléares avait été organisée par l'OFB dans le Mor Braz, pour tester et valider une toute nouvelle méthode de capture effectuée grâce à un filet propulsé par un fusil à air comprimé depuis un bateau semi-rigide.

Fort du succès de cette première expérience, une seconde campagne a été menée à l'été 2023 par l'OFB, le CNRS, le LIENSs, le Northern New Zealand Seabird Trust (NNZST), Biotope et l'association SKRAVIK. 30 individus ont ainsi été capturés et ont fait l'objet de mesures et prélèvements de sang et de plumes. 21 individus ont également été équipés de balises GPS pour pouvoir suivre finement leurs déplacements et déterminer les zones où ils vivent, mangent et se reposent.



© C. GasKin / NNZST



Équipés de leur propre matériel, les agents de l'OFB ont profité de cette nouvelle mission pour se former à la méthode de capture développée par le NNZST. Ce transfert de compétence permettra à l'OFB d'assurer à l'avenir de nouvelles campagnes de capture d'oiseaux en mer, en toute autonomie.

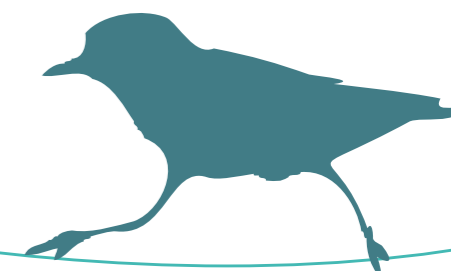
Ces campagnes devraient être renouvelées pendant les trois prochaines années.



Pour en savoir plus  
<https://oiseaux-marins.org/accueil/projets/pna-puffin>



© M. Becot/ OFB

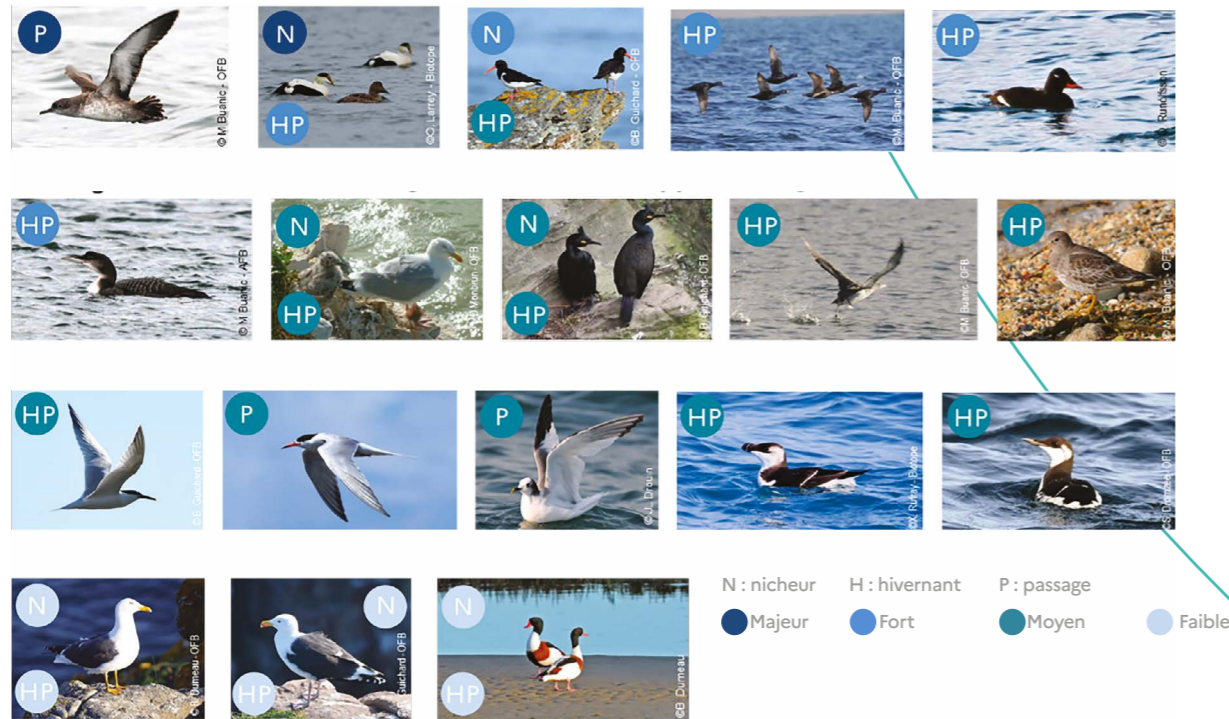


## Validation du Document d'objectifs du site Natura 2000 « Mor Braz »

Le site Natura 2000 – Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Mor Braz » s'étend sur 40 276 ha dans la moitié Est de la baie du Mor Braz située au sud de la Bretagne entre la presqu'île de Quiberon (56) et le Croisic (44). Il est entièrement maritime à l'exception de l'île Dumet, seule île maritime de Loire-Atlantique située à environ 6 km au large de Piriac-sur-Mer. Localisé à la confluence des estuaires de la Loire et de la Vilaine, il bénéficie d'une grande richesse en ressources alimentaires qui, combinée à la situation plutôt abritée du site, en fait un secteur très attractif pour les oiseaux marins hivernants, estivants ou en halte migratoire. Ce site présente également un intérêt notable pour la reproduction de certaines espèces d'intérêt communautaire malgré une capacité d'accueil pour la nidification restreinte à l'île Dumet (8,5 ha).

La Délégation de façade Atlantique de l'OFB est chargée de l'élaboration de son Document d'Objectifs (DOCOB) depuis 2019. Ce dernier a été validé par le comité de pilotage du site le 15 novembre 2023. Il résulte d'un long travail de compilation et d'analyse de données écologiques et socio-économiques qui a permis d'identifier les espèces d'oiseaux marins présentes sur le site ainsi que les facteurs d'influence s'exerçant sur ces espèces et liés aux activités anthropiques. Les enjeux relatifs aux oiseaux marins ont ainsi pu être priorités, les objectifs de conservation définis et le programme d'actions pour atteindre ces objectifs construit, en concertation avec les acteurs locaux.

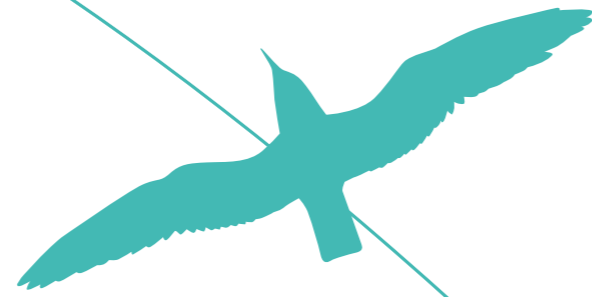
### Niveau d'enjeu des espèces d'oiseaux marins à enjeux au sein de la ZPS



#### Les premières actions à mener sont :

- La mise en place de suivis des oiseaux marins en mer et sur l'île Dumet ;
- La contribution à la mise en place d'un arrêté préfectoral (APPB) sur l'île Dumet et ses abords maritimes ;
- La sensibilisation des usagers aux enjeux écologiques du site.

Afin de mener les actions du DOCOB de la ZPS « Mor Braz » et d'assurer la cohérence de l'animation des différents sites Natura 2000 du secteur de la baie du Mor Braz, une chargée de mission Natura 2000 a été recrutée par l'OFB début 2024 pour assurer l'animation des sites de Gâvre-Quiberon, Houat-Hoedic et Mor Braz.



Transects suivis lors des campagnes aériennes d'inventaire de la mégafaune marine (tracés verts) au niveau des deux ZPS (tracés violets : transits inter-transects et depuis l'aérodrome).

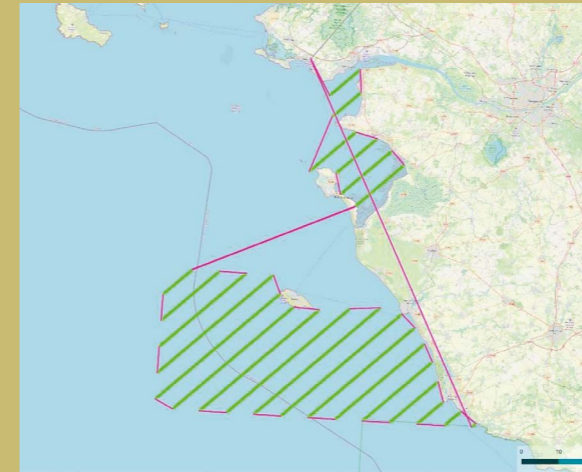


Illustration des images obtenues par les caméras vidéo ultra haute définition lors des campagnes aériennes (jeune rorqual commun, fous de Bassan et goéland marin) © Biotope / HiDef Aerial Surveying/ Bioconsult SH



La première année d'inventaire, avec quatre campagnes par site en 2023, a d'ores et déjà permis d'acquérir des données essentielles pour les espèces à enjeu de ces secteurs, en particulier le puffin des Baléares qui est l'oiseau marin le plus menacé d'Europe.

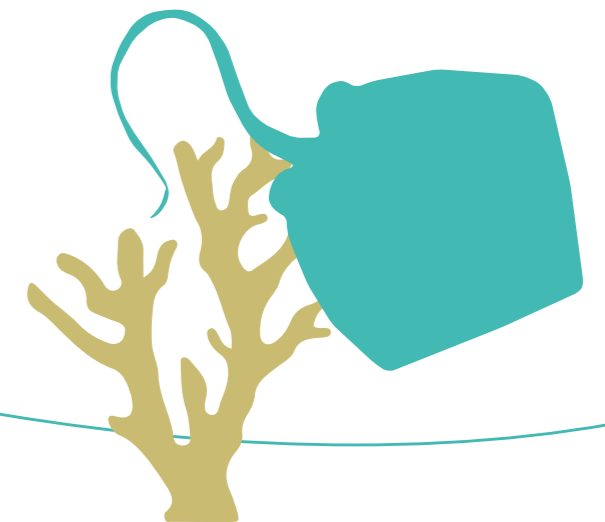
## Inventaire de la mégafaune marine des sites Natura 2000 « Secteur de l'île d'Yeu » et « Estuaire de la Loire – Baie de Bourgneuf »

Un besoin d'amélioration des connaissances de la distribution et de l'abondance de la mégafaune marine fréquentant les ZPS des Pays de la Loire au cours de différentes périodes d'un cycle biologique a été identifié afin d'avoir une meilleure connaissance des enjeux écologiques et de mieux définir les zones fonctionnelles des différentes espèces dans ces zones. Ce besoin s'inscrit dans différents cadres :

- Mesures des Documents d'Objectifs des ZPS des Pays de la Loire,
- Alimentation des Objectifs Environnementaux notamment l'OE 3 (éviter les pertes d'habitats fonctionnels pour les oiseaux marins, en particulier dans les zones marines où la densité est maximale) du Document Stratégique de Façade,
- Planification de l'éolien en mer afin de réduire les interactions et d'anticiper les risques d'effets des parcs éoliens sur les espèces mobiles.

Afin d'acquérir des données spatialisées concernant la mégafaune marine, les activités anthropiques, les macro-déchets et les traces de pollution, des campagnes d'inventaire aériennes par avion et caméras vidéo ultra haute définition ont débuté au cours du printemps 2023 au niveau des ZPS « Secteur de l'île d'Yeu » et « Estuaire de la Loire – Baie de Bourgneuf ».

Ces campagnes sont réalisées par le bureau d'étude Biotope. Ce marché, porté par l'OFB (DFM ATL) dans le cadre de l'observatoire national de l'éolien en mer, s'étend sur deux années avec des campagnes d'inventaire sur chaque site à chaque saison.



## DIRECTION RÉGIONALE PAYS DE LA LOIRE

**Parc d'affaires de la Rivière – Bât B**  
**8 boulevard Einstein – CS 42355**  
**44323 Nantes Cedex 3**  
**Tél. 02 51 25 07 82**  
**dr.pays-de-la-loire@ofb.gouv.fr**

### Service départemental de Loire-Atlantique

Parc d'affaires de la Rivière - Bat B  
8 boulevard Einstein – CS 42355  
44323 Nantes Cedex 3  
Tél. 02 51 25 07 86  
sd44@ofb.gouv.fr

### Service départemental de Maine et Loire

Cité Administrative, Bâtiment M  
15 bis rue Dupetit-Thouars  
49047 Angers Cedex 01  
Tél. 02 41 47 29 82  
sd49@ofb.gouv.fr

### Service départemental de Mayenne

26 rue Lamartine  
53940 Saint-Berthevin  
Tél. 02 43 02 97 70  
sd53@ofb.gouv.fr

### Service départemental de Sarthe

Pôle Tertiaire Paixhans  
19 boulevard Paixhans  
72000 Le Mans  
Tél. 02 43 42 48 33  
sd72@ofb.gouv.fr

### Service départemental de Vendée

Cité administrative Travot  
10 rue du 93<sup>e</sup> Régiment d'infanterie  
Bâtiment D 85000 La Roche-sur-Yon  
Tél. 02 51 30 94 56  
sd85@ofb.gouv.fr

### Délégation de Façade Atlantique

1 rue Eugène Varlin  
44100 Nantes  
Tél. 02 51 25 07 82

### Unité Spécialisée Migrateur Bretagne-Pays de la Loire

usm44@ofb.gouv.fr

Réserve Naturelle Nationale  
de la Baie de l'Aiguillon

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage  
et forêt domaniale de la Pointe d'Arçay

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage  
de Chanteloup

Réserve Naturelle Nationale  
de la Casse de la Belle Henriette

Réserve Naturelle Nationale  
de Saint-Denis-du-Payré

